



# ECHO MUNICIPAL

Journal d'information communale de Moidieu-Détourbe

N° 198  
Avril 2017

## EDITO

Les phases d'études étant maintenant terminées, les dossiers de subvention et les montages financiers bouclés, l'année 2017 va voir la concrétisation de nombreux chantiers dans plusieurs quartiers de notre commune.

**La construction du restaurant intergénérationnel et de la salle d'activités douces** débutée en 2016 se poursuit, dans le respect du calendrier initial.

**La rénovation de l'école maternelle** a débuté depuis quelques semaines, les locaux seront prêts pour accueillir les enfants en septembre.

Prochainement, **le déplacement des activités pétanque et tennis** sur le complexe de l'Amballon, annoncé depuis l'origine du projet centre village, deviendra effectif. Les nombreuses contraintes administratives et techniques ont occasionné plusieurs changements d'orientation.

Courant du mois de mai, afin de procéder à **la mise en conformité des divers réseaux dans le centre du village**, la circulation sur la RD 38 (Route de Septème) et sur la VC 1 (Route d'Estrablin) sera impactée, avec la mise en place de sens alternés. Dans le même temps, la conduite d'eau potable à l'entrée du **quartier des Granges**, va être déplacée en prévision de **la construction du pont**, planifiée en juillet. Des restrictions et des fermetures de voies à la circulation seront imposées compte tenu de l'ampleur du chantier, une réunion d'information sera programmée avec les habitants impactés.

Concernant le projet centre village, cinq familles de riverains ont déposé un recours gracieux à l'encontre du permis de construire 0uest, qui concerne entre autres, les locaux paramédicaux, et la chaudière collective (ce qui compromet le chauffage de tous les futurs bâtiments du Clos, de la future micro-crèche et d'une partie du groupe scolaire). Ce recours risque d'engendrer un certain retard dans la réalisation du projet dans sa globalité.

Durant le mois de mars, ViennAgglo a procédé à **des travaux de redimensionnement et d'extension du réseau d'eaux pluviales du lotissement de Château-Grillet**. Avec l'accord du comité syndical, une déviation a été mise en place à l'intérieur du lotissement. **Les travaux route du Michard** et sur le domaine privé interviendront après réception de l'accord de l'ensemble des propriétaires. Le montant des travaux est financé de manière égale entre ViennAgglo et la commune.

**Le parking du cimetière a été embellie**, et un trottoir en béton désactivé a été réalisé par les agents techniques.

**Le plan local d'urbanisme** entre dans sa phase finale. L'enquête publique, prévue sur le premier semestre, n'aura finalement lieu qu'à l'automne. La loi ALUR rendant les POS caduques depuis le 27 mars, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui est applicable jusqu'à l'approbation du PLU par le Conseil municipal. Toute demande d'urbanisme est soumise à l'avis conforme du Préfet.

Lors de sa dernière séance, **le Conseil municipal a voté le budget primitif** pour l'année 2017 qui vous est présenté dans ce bulletin. La maîtrise de nos charges de fonctionnement nous permet de poursuivre notre dynamique d'investissement et cela sans augmentation des taux des taxes communales.

Prochainement auront lieu **les élections présidentielles et législatives**, moments importants pour la vie démocratique de notre pays, je remercie par avance les bénévoles qui apporteront leur soutien aux élus pour la tenue des bureaux de vote.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin.

Gérard LAMBERT  
Maire

# EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

## 27 Janvier 2017

Absents excusés : Georges MEJECASE (pouvoir à Gérard LAMBERT), Noëlle FREZET (pouvoir à Sophie GUIBOURET), Christophe MOREL (pouvoir à Martine THOMAS).

Absents : Peggy ARNOULD, Jessica ROSTAING.

Secrétaire de séance : Delphine THOLANCE.

En préambule, Monsieur le Maire informe le Conseil de la démission d'Arnaud FERRAND. Comme l'exige la réglementation, il est remplacé par le suivant sur la liste en la personne de Noëlle HOLLINGER à qui il souhaite la bienvenue au sein de l'assemblée.

### **Délibération n° 1-01-17 : Fonds de financement de la transition énergétique TEPCV de ViennAgglo : Rénovation énergétique de l'éclairage public des communes**

ViennAgglo a été retenue en 2015 parmi les territoires éligibles au fonds de financement de la transition énergétique TEPCV. Le Fonds de soutien à la rénovation énergétique de l'éclairage public des communes a été inscrit dans la convention. Pour être éligibles au Fonds, les travaux doivent permettre : une économie minimum de 50 % de consommation des points lumineux rénovés, la commune doit s'engager, à l'horizon 2025, à produire localement la quantité résiduelle des besoins électriques des points lumineux rénovés.

Le plan de financement s'établit de la manière suivante, ViennAgglo prend en charge 50% de la dépense restante de la commune après déduction de la subvention du SEDI. Cette participation étant elle-même couverte à 80% par le fond TEPCV et 20% par les fonds propres de ViennAgglo.

Pour la commune de Moidieu-Détourbe, le montant total des travaux restant à la charge de la commune s'élève à 2 476,50 € :  
 $(24\ 767,00 - 19\ 814,00) / 2 = 2\ 476,50\ €$

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**S'engage** à réaliser les travaux de rénovation comme établi dans le programme d'action TEPCV.

**Solicite** le versement du fonds de soutien à la rénovation énergétique de son éclairage public à ViennAgglo.

**S'engage** à couvrir les besoins résiduels des points lumineux rénovés en électricité renouvelable locale à l'horizon 2025.

### **Délibération n° 2-01-17 : Participation financière de la commune au SEDI en matière de maintenance Eclairage public**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer chaque année un fonds de concours au SEDI en vue de participer au financement

de la maintenance éclairage public Niveau 2 - MAXILUM sur le territoire communal.

La maintenance forfaitaire réalisée sur l'année sera appelée en une seule fois à la fin du 1er trimestre de la même année sur la base de l'inventaire du patrimoine éclairage public connu à cette date (hors luminaire sous garantie, la première année suite à installation).

La commune participera financièrement à la maintenance hors forfait de l'éclairage public à hauteur de 65 % du coût de l'opération si la TCCFE n'est pas perçue par le SEDI et de 30 % si la TCCFE est perçue par le SEDI.

## 24 Février 2017

Absents excusés : Boris WILD (pouvoir à Carole PERNOUX), Hervé VAUDAINE (pouvoir à Daniel DUPUIS), Delphine THOLANCE (pouvoir à Sophie GUIBOURET).

Absente : Jessica ROSTAING.

Secrétaire de séance : Noëlle HOLLINGER

Avant de débuter la séance, Monsieur Dominique RONZON d'Eyzin-Pinet est venu exposer son projet de méthanisation sur le secteur de Chasse à Eyzin-Pinet puis Mme Lorraine AGOFROY du cabinet AGROSTIS a présenté le Plan de Désherbage Communal.

### **Délibération n° 1-02-17 : Plan de désherbage communal**

**Considérant** que le désherbage chimique réalisé par les collectivités peut constituer une source de pollution non négligeable parce qu'il se fait principalement sur des surfaces imperméables ou à transfert rapide ;

**Considérant** par ailleurs, que la commune se doit d'être exemplaire pour sensibiliser les citoyens à supprimer l'usage des pesticides et que la réglementation interdit l'emploi de pesticides pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries (seuls les produits de biocontrôle et les produits utilisables en agriculture biologique sont autorisés) ;

**Considérant** que des acquisitions de matériel seront budgétisées, avec dépôt de dossiers de demande de subventions correspondants, l'Agence de l'Eau accordant de 40% à 80% en fonction du type de matériel acheté ;

**Considérant** que le plan de désherbage est un outil évolutif c'est-à-dire qu'il doit prendre en compte les évolutions des objectifs, des mentalités et des techniques au fur et à mesure de leurs disponibilités ;

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 5-05-16 du 27 mai 2016 décidant d'engager la commune dans une démarche de réduction des pesticides ;

**Vu** la proposition de plan de désherbage dont les conclusions ont été présentées le 24 février 2017 et dont le contenu a été construit en partenariat avec les élus et agents communaux et comprenant un plan d'actions

# EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

permettant d'homogénéiser les pratiques de désherbage en limitant au maximum le recours aux pesticides et un calendrier de mise en place des moyens de désherbage alternatif sur les années à venir, accompagné d'un planning de modification des pratiques progressif ; Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte le plan de désherbage.

## **Délibération n° 2-02-17 : Renouvellement du contrat d'un agent technique contractuel**

Considérant les charges de travail au service technique pendant la phase d'aménagement du Centre-Village et des équipements sportifs, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler le poste à durée déterminée affecté au service technique pour une durée d'un an du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 28 février 2018.

## **Délibération n° 3-02-17 : Annualisation du temps de travail au service technique**

Après concertation avec les agents concernés, Le conseil municipal, à l'unanimité a décidé la mise en œuvre suivante :

**Une période d'hiver** du 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril de 7 heures de travail par jour avec les horaires suivants : 8h00 – 12h00 et 13h00 – 16h00.

**Une période d'été** du 1<sup>er</sup> mai au 31 août de 8 heures de travail par jour avec les horaires suivants : 7h00 – 12h00 et 13h00 – 16h00.

Le temps de travail hebdomadaire moyen restant de 35 heures, cette organisation du temps de travail donne droit à des jours de RTT, soit 10 jours et 5 heures.

## **Délibération n° 4-02-17 : Protocole sur la mise en œuvre des rappels à l'ordre**

**Considérant** que lorsque des faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publiques, le Maire peut procéder valablement à l'endroit de son auteur au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publics, le cas échéant, le convoquant en Mairie ;

**Considérant** que le rappel à l'ordre d'un mineur intervient, sauf impossibilité, en présence de ses parents, de ses représentants légaux ou, à défaut, d'une personne exerçant une responsabilité éducative à l'égard du mineur ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Adopte** le protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre entre le Maire et le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Vienne.

**Autorise** le Maire à signer ce protocole ainsi que toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

## **Délibération n° 5-02-17 : Actions en justice de la commune : autorisation au Maire et à l'adjoint à l'urbanisme à défendre la commune dans l'affaire l'opposant à Mme Hélène RODRIGUEZ**

Considérant qu'il importe d'autoriser le Maire et son adjoint délégué à l'urbanisme à défendre les intérêts de la commune dans l'affaire opposant cette dernière à Mme Hélène RODRIGUEZ,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Autorise** Monsieur le Maire, ou à défaut son quatrième adjoint délégué à l'urbanisme, M. Georges MEJECASE, à défendre les intérêts de la commune dans l'affaire opposant cette dernière à Mme Hélène RODRIGUEZ pour avoir exécuté des travaux ou utilisé le sol en méconnaissance des obligations imposées par le permis de construire n° 038 238 15 10004.

**Autorise** Monsieur le Maire à prendre les services d'un avocat pour représenter la commune dans cette affaire.

## ELECTIONS PRESIDENTIELLES

**Dimanche 23 Avril**

**Dimanche 7 Mai**

Ouverture des bureaux de vote: 8 H à 19 H

## ELECTIONS LEGISLATIVES

**Dimanche 11 Juin**

**Dimanche 18 Juin**

## Bureaux de vote au Restaurant scolaire

Les personnes disponibles pour aider à la tenue des bureaux de vote sont invitées à se faire connaître au secrétariat de Mairie.

# FORMALITES ADMINISTRATIVES

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le **21 mars 2017**, la mairie n'est plus habilitée à délivrer des cartes nationales d'identité. Les demandes sont à ré-remplir en ligne, (voir procédure ci-dessous) puis un rendez-vous est à prendre auprès d'une mairie habilitée.

Liste des mairies habilitées les plus proches :

- ◆ VIENNE
- ◆ BOURGOIN JALLIEU
- ◆ L'ISLE D'ABEAU
- ◆ ROUSSILLON
- ◆ LA COTE ST ANDRE
- ◆ VOIRON
- ◆ CREMIEU



### Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je refile ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES!  
à portée de clic!

Pour toute information :  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

Imprimé par la Dila

# CCAS

## ANNIVERSAIRES

En ce début d'année des élus et des membres du CCAS se sont rendus chez deux nonagénaires pour partager un moment de convivialité et fêter leurs 90 ans.



**Paulette VAUDAIN**



**André BETON**

## ETAT CIVIL

### **Naissances :**

- 28 janvier 2017 :** Maëlys, Alexandra, Charlène DIGONNET, fille de Laurent DIGONNET Route des Hauteurs  
**11 février 2017 :** Jade, Inaya FALCHERI, fille de Mickaël FALCHERI et Anne-Sophie LASHERMES - Route des Granges

### **Mariage :** *Erratum il s'agit de Pierrick et non Patrick EDO*

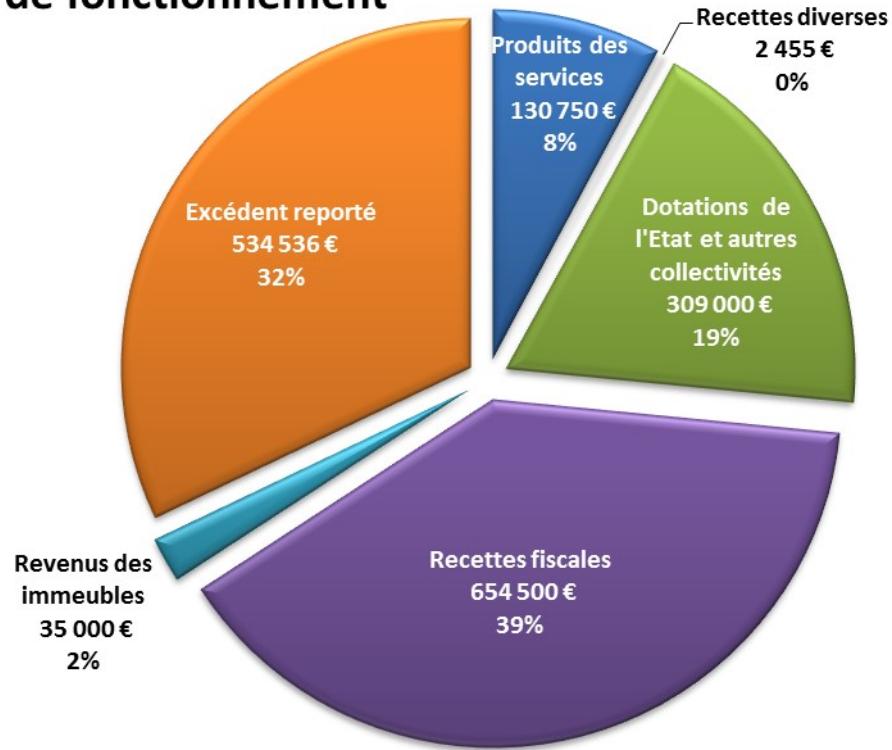
**10 décembre 2016 :** Pierrick EDO et Jia LUO

### **Décès :**

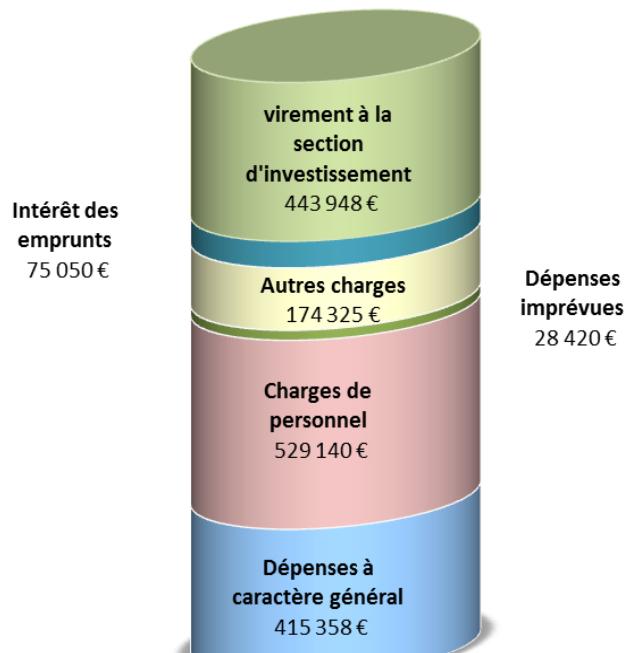
- 10 mars 2017 :** Carole Liliane WEGIEL  
**16 mars 2017 :** Inhumation de Noémie DEVILLE née DUFIER

# BUDGET 2017

## Recettes de fonctionnement

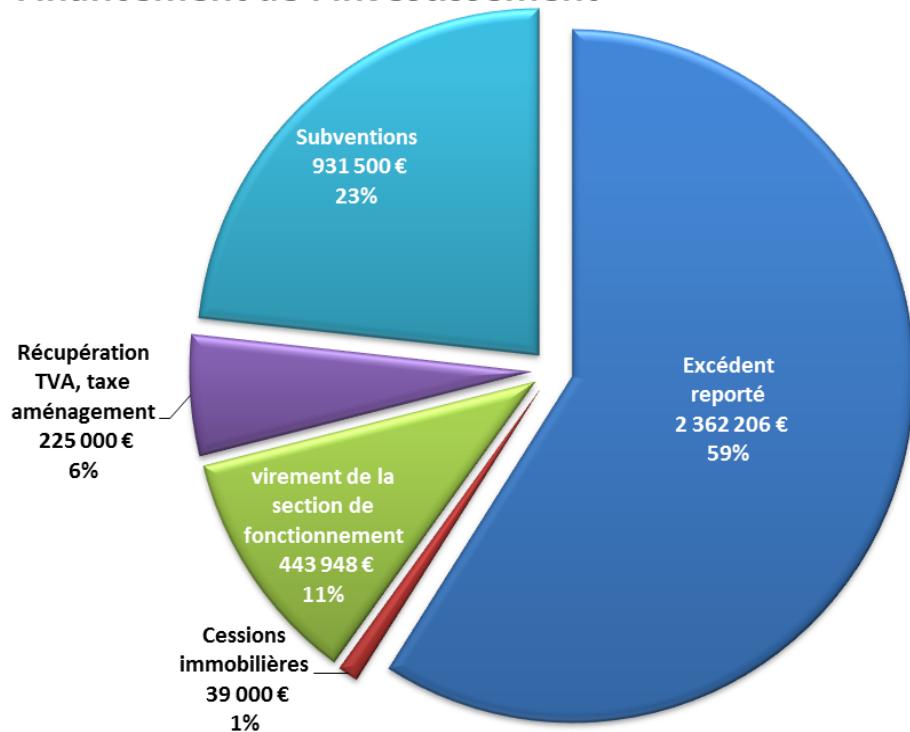


## Dépenses de fonctionnement

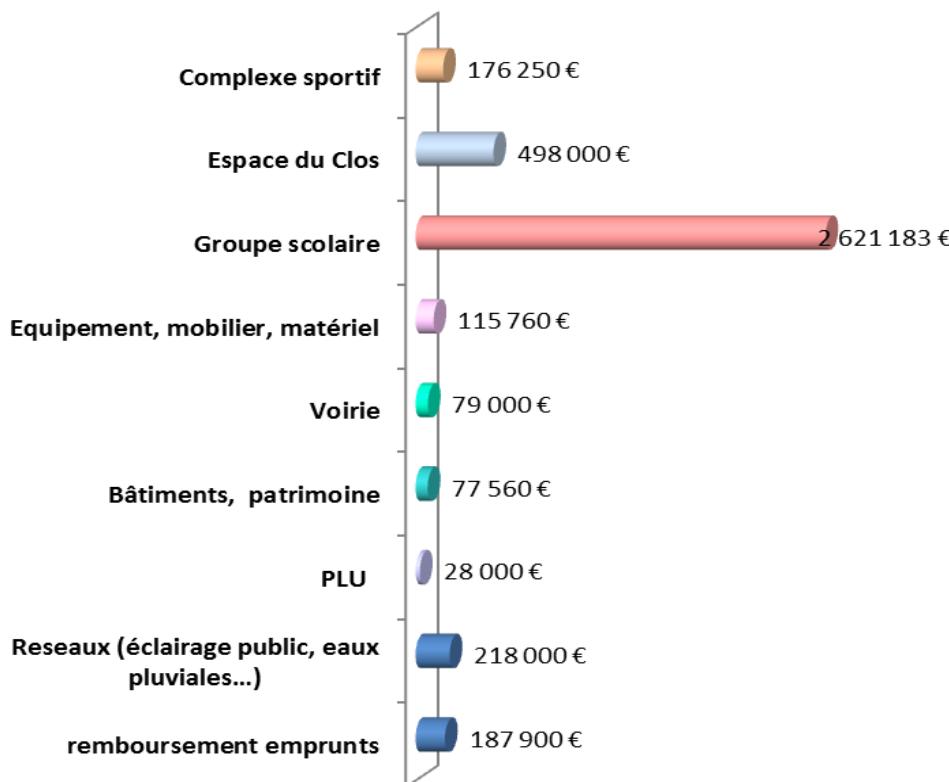


# BUDGET 2017

## Financement de l'investissement



## Dépenses d'investissement



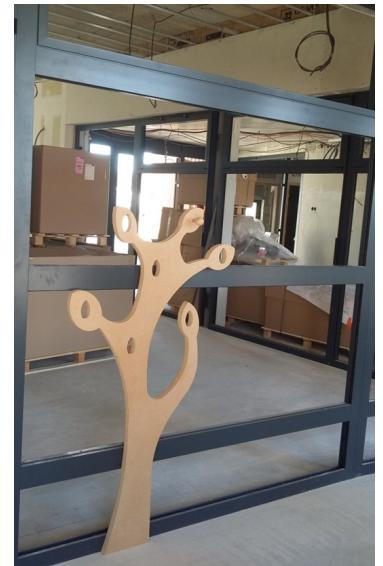
# ZOOM TRAVAUX

## Travaux du Groupe Scolaire

Les travaux de rénovation de l'école maternelle sont en cours, les fenêtres et portes ont été changées :



Le prototype de la forêt des manteaux a été tes-



Le préau est en cours d'installation :



La pause des parements en galets se poursuit sur l'extension (restaurant, salle d'activités douces) :



# VIE SCOLAIRE

## RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018 :

### Les inscriptions à l'École Maternelle se dérouleront :

- Du 2 au 5 mai 2017
- De 16h à 16h45 les mardi, jeudi et vendredi
- de 11h30 à 12h30 le mercredi.

### Les inscriptions à l'École Élémentaire se dérouleront :

- le vendredi 5 mai de 16h à 17h30
- le mardi 9 mai de 16h à 17h
- le lundi 15 mai de 13h30 à 15h30

En amont, des inscriptions aux écoles, les parents auront renseigné, signé et fait valider, en mairie, une fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la commune .



**Vous trouverez des boîtes de collecte :**

- Aux écoles
- A la Mairie
- Au Salon de Coiffure Ma Lynn

# VIE ASSOCIATIVE

## APERO-CONCERT à Moidieu-Détourbe Les Articulteurs

ont pour la troisième année célébré leur implantation dans la commune par un apéro-musical avec deux groupes locaux : « les Gavroches » pour qui c'était la quatrième intervention dans notre village et les « Dads » qui jouaient sur notre scène pour la deuxième année.

Nous remercions les musiciens et les personnes qui sont venus les soutenir.

« Semences d'Articulteurs » s'efforce d'encourager la créativité de chacun et cela par différentes manifestations : artisanat, musique, santé (Qi Gong, méditation), arts visuels, poésie...

Tous nous sommes poètes, le poétariat du quotidien : ceux qui sèment s'aiment !

[Semences.darticulteurs@orange.fr](mailto:Semences.darticulteurs@orange.fr)



## 10ème fête des voisins du Moulin

Ca s'arrose !!!



A cette occasion, tous les habitants du quartier du Moulin sont conviés à une belle journée de convivialité, de rires, d'échanges...

Comme chaque année, les voisins du quartier du Moulin se retrouveront dans la rue, pour partager ensemble un repas :



Dimanche 2 juillet 2017 à 12 heures.

De plus amples informations seront distribuées dans les boîtes aux lettres prochainement.

Venez nombreux...

# VIE ASSOCIATIVE

## **Après-midi théâtral « Tous en scène », le dimanche 11 juin 2017, à partir de 15h, à la salle polyvalente de Moidieu-Détourbe.**

Le dimanche 11 juin 2017, à la salle polyvalente de Moidieu-Détourbe, aura lieu la représentation publique de « Tous en scène ». Un même titre pour désigner le fruit du travail de tous les comédiens amateurs qui ont évolué cette année, et dans cette même salle, sous la direction de Stéphane Cavazzini de la compagnie LE MASCAMÉLÉON.

Les habitants de Moidieu-Détourbe sont donc attendus nombreux pour assister à la présentation de l'atelier des enfants, qui joueront la première partie de ce spectacle, et de l'atelier des adultes qui clôtureront cet après-midi théâtral.

**Côté enfants**, le spectacle rassemblera des scènes écrites par le metteur en scène et au travers desquelles : vous comprendrez comment nos ancêtres ont découvert la maîtrise du feu ; observerez des animaux épauler un malheureux escargot qui se rend à l'école ; serez témoin de l'amitié naissante entre deux enfants sur le bord d'une plage de... Moidieu.

**Côté adultes** ce seront des scènes d'inspiration contemporaine, écrites par le metteur en scène et Arnaud Besson (participant de l'atelier adulte de l'an passé). Ces scènes se dérouleront dans divers univers où se côtoieront : des amoureux près d'un banc public ; des patients dans la salle d'attente d'un médecin retardataire ; des suspects face à l'inspecteur Colette et son lieutenant ; etc.

**A noter que les inscriptions aux ateliers seront, à partir de ce jour,  
ouvertes pour les enfants comme pour les adultes désireux de se lancer  
dans une nouvelle aventure théâtrale dès la rentrée prochaine... sur  
notre commune !**

**Pour vous tenir informé** : [www.facebook.com/LM.cietheatre](http://www.facebook.com/LM.cietheatre)

lemascameleon@gmail.com

## *Le Mascaméléon*



# VIE ASSOCIATIVE

## Qui sommes-nous ?

**L'association « Les Amis de la Pétanque » basée à Moidieu Détourbe »** est une association loi 1901 qui s'est créée en 2006 sous la houlette d'une poignée de passionnés de la petite boule. Le but de l'association est de proposer à tous les amateurs de pétanque de venir faire des rencontres amicales avec des joueurs de tous horizons, mais ayant comme passion commune la pratique de la pétanque en tant que loisirs.

Nous sommes partis d'une dizaine de membres la première année pour nous retrouver en 2016 à environ 150 adhérents « Loisirs ». En 2009 est venue s'adoindre une section licenciée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal de plus de 90 joueurs où sont mises en avant les compétitions par équipe, championnats des clubs et Coupe de France des clubs.

Début 2011 a été inaugurée une école de pétanque afin de proposer aux jeunes pétanqueurs un encadrement plus adapté à leur désir de pratiquer la pétanque tant en loisirs qu'en compétition.

## Que proposons-nous ?

Chaque année, les Amis de la Pétanque proposent différents évènements à leurs adhérents avec :

- une vingtaine de concours sociétaires « loisirs » chaque vendredi de début avril à fin septembre et chaque jeudi après-midi d'avril à octobre - la Coupe de l'Amitié EREI REXEL, rencontre amicale inter-associations
- les 4 Jours de Pétanque de Moidieu Détourbe, sous forme de 3 Challenges doubllettes senior, 1 concours en doublette jeunes et un Challenge Tête à Tête ouverts à tous
- un banquet de fin d'année au cours de laquelle sont remises des récompenses aux bénévoles méritants de l'année.
- L'association propose également à travers sa section « Licenciés » :
  - la participation aux différents Championnats des Clubs (seniors, féminines, vétérans, jeunes)
  - la participation aux différents qualificatifs aux Championnats d'Isère L'Ecole de Pétanque propose quant à elle des entraînements à nos jeunes joueurs tout au long de l'année, ainsi que la participation aux compétitions qui leur sont réservées.

**L'Ecole est encadrée par des éducateurs**

**reconnus par la  
Fédération Française  
de Pétanque  
et  
de Jeu Provençal.**

N'hésitez pas à les contacter et à venir voir le déroulement d'un entraînement si l'un de vos enfants a envie de nous rejoindre.



# VIE ASSOCIATIVE

## Comment nous rejoindre ?

Pour nous rejoindre, il suffit de contacter un des membres du Bureau (liste ci-dessous) ou tout simplement de venir découvrir notre association au cours d'un des concours amicaux du vendredi qui ont lieu du 1er vendredi du mois d'Avril au dernier vendredi de Septembre. Nous aurons ainsi l'occasion de vous présenter le fonctionnement de l'Amicale et les diverses activités que nous proposons tout au long de l'année. Vous aurez également l'opportunité de rejoindre notre groupe de bénévoles sans qui l'association ne pourrait exister, et venir partager avec nous la bonne humeur et l'état d'esprit associatif que nous nous faisons fort de promouvoir.

**Attention : cette année 2017 sera l'année de notre migration vers le complexe sportif de l'Amballon.**

Nous vous accueillerons donc au mois d'Avril sur la place du village puis à partir de début mai à notre futur Clos Bouliste situé vers la salle des fêtes de Moidieu-Détourbe.

## Comment nous contacter ?

- Activité Loisirs : le Président, le Vice-Président Loisirs, le Secrétaire
- Activité Licenciés : le Président, le Vice-Président Licenciés, le Trésorier
- Ecole de Pétanque : le Vice-Président Licenciés

### Contacts :

**Franco DESIDERI**  
06 72 67 37 50 Président

**Louis CEAGLIO**  
06 18 17 08 27 Vice-Président Loisirs

**Maxime VIVIER**  
06 67 76 51 22 Vice-Président Licenciés

**Stéphane TRACANELLI**  
06 85 47 38 48 Trésorier

**Jean-Pierre JANKOVSKI**  
06 06 54 50 13 Secrétaire



# VIE ASSOCIATIVE

Pour Graines de Gym la saison continue en beauté et nos gymnastes récoltent le fruit de leur travail  
Voici les résultats de la compétition régionale à Lyon PESD



**Le samedi 25 Mars 2017**

**Duo Jeunesse niveau 2** Marion Cœur / Lou Siquoir 1<sup>ère</sup>

**Duo Jeunesse niveau 3 :**  
Chloé Caix / Lilie Buratto 2<sup>ème</sup>  
Coudert/ Lucie Dugenest 6<sup>ème</sup>  
Farizon / Laura Canali 10<sup>ème</sup>

**Duo jeunesse niveau 4<sup>ème</sup> :**  
Sarah Delaigue / Naomi Asiana Santos 3<sup>ème</sup>



**Le dimanche 27 Mars 2017**

**Individuelle jeunesse niveau 3 :** Tara Coudert 9<sup>ème</sup>

**Individuelle jeunesse niveau 4 :**

Lilie Buratto 11 ème, Chloé Caix 12 ème et Lucie Dugenest 13 ème

**Individuelle Ainé niveau 4 :** Jeanne Meynier 6 ème et Sarah LY 10<sup>ème</sup>

**Duo Ainée niveau 3 :** Sarah LY/ Marine Costa : 2<sup>ème</sup>  
Jeanne Meynier / Amandine Petit : 4<sup>ème</sup>

**Prochains rendez-vous :**

**mini gala au gymnase d'Estrablin le 9 Avril 14h30**

**gala au gymnase de St Romain en Gal le 10 Juin 20h**

Félicitations à toutes les gymnastes et aux monitrices et merci aux juges

# VIE ASSOCIATIVE

UN PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DU FOOTBALL



**MOS 3R FC ORGANISE  
SON STAGE DE FOOT VACANCES**

DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 AVRIL 2017  
DE 8H30 à 17H00

**PRIX : 85 €**

Comportant :

- La Restauration
- Les Goûters
- Les Récompenses
- Educateurs Diplômés

100€ pour les non licenciés.

**À SAINT SORLIN  
DE VIENNE**

**Dirigé Par :**  
JEAN-MICHEL JARS (DEF)  
PIERRE BRAULT (BEF)

Ouvert à tous Filles et Garçons – Catégorie : u6 à u13  
De 5ans à 13ans

CONTACT : MANU MENDEZ : 0608240957  
ALEX DELAGE : 0652601200  
CHRISTELLE RACLET : 0670001270

**"6 villages...Un club...un état d'esprit..**

LE LUNDI 01 MAI, LE CLUB **MOS3R FC**  
ORGANISE SES TRADITIONNELS  
TOURNOIS DU MUGUET

CATEGORIES U7 U9 U11 U13

**À SAINT  
SORLIN DE  
VIENNE**

**AVEC UNE  
BUVETTE +  
BUFFET**

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS ACCEUILIR PARMI NOUS  
À L'OCCASION DE CETTE JOURNÉE DE FOOTBALL PLACÉS  
SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ ET DU FAIR-PLAY.

# VIE ASSOCIATIVE

## Tennis à Moidieu-Détourbe

### Activités tennistiques à MOIDIEU-DETOURBE

#### 1 - Assemblée générale et transfert des terrains sur le site de l'Amballon

L'assemblée générale de l'association « Tennis à MOIDIEU-DETOURBE » s'est tenue le samedi 18 février 2017 au Café du Murier, en présence de représentants de la Municipalité.

Cela a été l'occasion pour Monsieur le maire, Gérard LAMBERT, de faire le point sur le dossier du transfert des deux courts de tennis du centre village vers le site sportif de l'Amballon. Ce transfert se situe dans le cadre plus général du projet d'aménagement du centre village. L'appel d'offre aux entreprises a été lancé et un maître d'œuvre retenu. Les nouveaux courts devraient pouvoir être livrés d'ici juin 2017.

En attendant, les terrains actuels pourront être utilisés jusqu'à l'été 2017.

Le bilan des activités 2016 dressé par le président, Guy HOLLINGER, a fait apparaître une stabilité du nombre de pratiquants sur la commune avec une quarantaine de personnes, enfants et adultes.

En dehors de l'accès aux terrains pour le tennis loisir, l'association continue à proposer des cours d'initiation et de perfectionnement pour enfants et adultes ainsi que des stages d'été pour jeunes.

#### 2 - Adhésions à l'association

Concernant les adhésions, les tarifs de base annuels pour le tennis loisir resteront identiques et attractifs : Jeunes et étudiants : 23 €, Adultes : 31 €, Couples : 46 €, Familles : 54 €.

Compte tenu des inconvénients liés au transfert des courts et pour susciter de nouvelles vocations, un demi-tarif est proposé exceptionnellement dès maintenant pour tous, pour toute l'année 2017.

Les renseignements concernant les adhésions peuvent être obtenus auprès de Guy HOLLINGER tous les dimanches matin sur les courts, ou en l'appelant au 04.74.58.12.66.

#### 3 - Cours du samedi matin et stages

Des cours sont proposés les samedis matin par le moniteur Edgard SEGUI.

Après une trêve hivernale, la série en cours, soit 10 cours, a repris. Une nouvelle série de 10 cours sera ensuite proposée. Les enfants sont accueillis de 9 h 30 à 11 h 00, les ados, de 11 h 00 à 12 h 30 et les adultes de 12 h 30 à 14 h 30.

Le tarif horaire est de 6.10 € avec des réductions pour les familles à partir de 2 inscriptions.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant pour la série en cours ou pour la série suivante qui débutera vers le milieu du mois d'avril.

Edgard SEGUI proposera aussi des stages pendant les vacances de printemps.

Les renseignements et inscriptions (cours et stages) peuvent être pris auprès d'Edgard SEGUI, tous les samedis matin (sauf en cas d'intempéries) ou par tel au 06.19.84.23.69 ou par e-mail : edgard-segui@hotmail.fr

Renseignements possibles aussi auprès de Guy HOLLINGER.



#### 4 - Activités périscolaires

Par ailleurs, l'association participe aux temps d'activités périscolaire (T.A.P.) proposés par la municipalité avec des sessions « découverte du tennis » qui concernent une cinquantaine d'enfants chaque année scolaire.

Il y a maintenant 2 types d'enfants participant à ces activités : les vrais débutants à qui on fait découvrir le tennis et les enfants qui ont déjà pratiqué et que l'on perfectionne. Les encadrants bénévoles sont Guy HOLLINGER et Bernard FRAPPA.

#### 5 - Animations

Comme l'an dernier, l'association participera aussi aux animations de « Moidi'fête » qui auront lieu en 2017, le samedi 1er juillet et proposera une journée « portes ouvertes » en juin 2017, lors de l'inauguration des nouveaux courts.

L'association renouvelle aussi le message passé les années précédentes :

« Il y a un groupe de pratiquants qui se retrouvent le dimanche matin pour « taper des balles » dans un contexte « tennis loisir ». Invitation est faite à ceux qui n'auraient pas de partenaires ou qui en chercheraient de nouveaux, de venir y participer... »

# **VIDE GRENIER**

**DIMANCHE 4 JUIN 2017**

**Moidieu Détourbe**



**8h – 17h**

**Parking Salle des Fêtes**

**Exposants : 2,50€ le m linéaire**

**Location de table : 2,50€**

**Informations / Réservation à partir du 18 avril :**  
**soudesecolesdemoidieudetourbe@gmail.com**



# VIE ASSOCIATIVE

ET SI ON DONNAIT ? VOUS INVITE A

## SOIREE LATINO PARTY MIX

Animée par  
*Salsa*  
*Myia*

Organisée par  
l'association  
"Et si on donnait?"  
au profit de  
l'Association  
Cassandra ACCL



Samedi 13 mai 2017  
à la salle des fêtes de  
**MOIDIEU DETOURBE**  
A partir de 19h00

Soirée dansante, initiation  
**MERENGUE SALSA BACHATA**

**PARTICIPATION SUR RESERVATION**  
Comprenant entrée, assiette de tapas et  
verre de bienvenue

Renseignements : 06 19 75 20 42 inscriptions@etsiondonnait.com  
Réservations : en ligne sur [www.etsiondonnait.com](http://www.etsiondonnait.com) ou bulletin ci dessous

### BULLETIN DE RESERVATION à retourner avant le 4 mai

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Pour confirmation N° Tel : ..... E mail valide : .....

Nombre d'adultes : ..... X 15 €, nombre d'enfants 4 à 12 ans : ..... X 7 € Total : ..... €

Ce formulaire complété est à retourner, accompagné de votre règlement par chèque, à :  
Association "Et si on donnait?" 280 route des Granges 38440 Moidieu Détourbe

Chèques à établir à l'ordre de : Et si on donnait.

Toute réservation sans règlement ne sera pas prise en compte.  
Vous recevrez une confirmation de réservation par mail ou téléphone.

Merci pour votre soutien.

# VIE ASSOCIATIVE



Notre Métier, Vous Animer...

**TERLUDIK est le partenaire de vos loisirs de proximité, de votre sport au quotidien avec la marche nordique, de votre soif de découverte et d'aventure tout au long de l'année.**

## **Mai :**

Dimanche 14 mai : Randonnée dans le Vercors, **Bec de l'Orient** 1557m, passage à la glacière et chemin des crêtes. Distance environ 10km sur 500m de dénivelé positif. Prévoir pique nique et eau.

Départ Moidieu-Détourbe 8h, place du village, 20€/personne, retour prévu avant 18h.

+ Covoiturage 6€ par personne

## **Juin :**

Dimanche 18 juin : Randonnée en Belledonne, **Lac Robert** 1998m, au départ de Chamrousse Re-coin Distance environ 10km sur 500m de dénivelé positif. Prévoir pique nique et eau.

Départ Moidieu-Détourbe 8h, place du village, 20€/personne, retour prévu avant 18h.

+ Covoiturage 6€ par personne

## **Juillet :**

Lundi 10 et mardi 11 : Ludik'Games

Découverte d'activités en plein nature avec du Soft-Archery et du tir à l'arc.  
A partir de 7 ans

10 enfants max

25€ par enfant et par jour

45€ par enfant pour les 2 jours

Prévoir pique nique

Encadrement professionnel et diplômé.

**Août :** à suivre sur [www.terludik.fr](http://www.terludik.fr)

### **Renseignements**

### **et tarifs :**

06 61 58 01 24

[contact@terludik.fr](mailto:contact@terludik.fr)

[www.terludik.fr](http://www.terludik.fr)

## **L'Ecureuil du Pays Viennois Circuits Marche et VTT Dimanche 3 septembre 2017**

Pour la 1ère fois notre commune accueillera cette manifestation populaire qui s'adresse aux sportifs confirmés comme aux débutants vététistes et marcheurs.

L'organisation de cet évènement résulte d'un partenariat entre les communes traversées, la commune de Moidieu-Détourbe et ses associations, ViennAgglo et le Comité Viennois d'Animation Cycliste (CVAC) représenté par son président

André ARMANET responsable de l'organisation de cette manifestation.

Chaque année cette course attire environ 1300 participants et nécessite un encadrement assuré par 300 bénévoles.

**La municipalité invite toutes les personnes qui sont disponibles  
samedi 2 et dimanche 3 septembre et qui souhaiteraient  
apporter leur aide pour l'organisation de cette course à participer à  
la réunion de préparation qui aura lieu le  
Jeudi 11 Mai 2017 à 19 H 30 à la salle des fêtes.**

# JEUNESSE

## Contrat Enfance Jeunesse Intercommunal (2017).

### - Centre aéré de Gémens Estrablin : Accueil de Loisirs « André Boucher »



Le centre aéré de Gémens accueille les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis et durant les vacances scolaires. De nombreuses activités ludiques ou sportives leur sont proposées, le tout encadré par des animateurs diplômés.

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

**Adèle, Barbara et Valérie au 04.74.57.60.89 ou 04.74.58.06.99. ou 06.80.14.74.00.**

### - Centre Jeunesse Loisirs Multisports à Septème

Destinés aux enfants à partir de 4 ans. La commune participe financièrement, pour les enfants inscrits aux stages sportifs organisés par l'association JLMS.

**Contact : Nouvelle directrice : Anaïs Bertrand au 06.99.76.20.30.**

[centrejlms@gmail.com](mailto:centrejlms@gmail.com)

### - Animations déconcentrées

Elles sont proposées ponctuellement, aux jeunes de 10 à 15 ans, durant les vacances scolaires.

**Renseignements : 04 74 58 02 91 / Arnaud au 06 44.93.15.82 / Bruno au 06.84.31.62.55.**



### - Point Jeunes à Estrablin



Le Point Jeunes d'Estrablin propose un accueil des enfants et adolescents à partir de la 6ème (11 ans). Il propose régulièrement des activités créatives et de loisirs. A chaque période de vacances scolaires, des animations spécifiques sont également mises en place. C'est un lieu d'initiative, d'expression et de liberté où l'on apprend à vivre ensemble. Dans un cadre co-construit avec les familles dont les animateurs sont garants.

**Point Jeunes d'Estrablin : Bruno et Arnaud 04 74 58 02 91 ou 06 84 31 62 55**  
[pointjeunes@estrablin.fr](mailto:pointjeunes@estrablin.fr)

### - Rencontres avec l'Animatrice en milieu ouvert



- A destination des jeunes de 16 à 25 ans.
- Tous les mercredis de 17h30 à 19h30 à compter du 29 mars 2017.
- Salles des Associations au 1er étage de la mairie.  
Ces rencontres ont pour but de tisser des liens, recueillir les besoins des jeunes et élaborer des projets.

**Pour tout renseignement : Stéphanie NAMURA au 06.85.64.83.93.**

**Retrouver tous ces renseignements sur notre site : [www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr)**

# PAROISSE MÈRE TERESA

Maison des trois Vallées  
854 rue des Potiers  
38780  
ESTRABLIN

[Paroisse.mere.teresa@aliceadsl.fr](mailto:Paroisse.mere.teresa@aliceadsl.fr)

Renseignements :  
09 80 41 92 29

Urgence :  
06 50 45 50 34

Accueil :  
Lundi,  
Mercredi,  
Vendredi  
de 10h à 12h

Célébrations AVRIL 2017			
		Paroisse Mère TERESA	Paroisse SANCTUS
Jeudi saint 13	19h00	Estrablin_Côtes d'Arey	
	19h30		St Maurice
Vendredi saint 14	19h00	Estrablin_Côtes d'Arey	
	19h30		St Maurice
Samedi saint 15	21h00	Estrablin_Côtes d'Arey	St Maurice
Dimanche 16 Pâques	10h30	Moidieu_Chonas	St Maurice_Septème_St François
	18h30		St Théodore_ND de Pipet
Samedi 22	18h30	Eyzin-Pinet	St André le Bas
Dimanche 23	10h30	Côtes d'Arey	St Maurice_Pt Evêque
	18h00		ND de Pipet
	18h30		St Théodore
Samedi 29	18h30	St Sorlin	St Théodore
Dimanche 30	10h30	Estrablin	St Maurice_Septème
	18h00		ND de Pipet
	18h30		St Théodore
Célébrations MAI 2017			
Samedi 6	18h30	Cour et Buis	St Théodore
Dimanche 7	10h30	Estrablin	St Maurice
	18h00		ND de Pipet
	18h30		St Théodore
Samedi 13	18h30	Moidieu	St André le Bas
Dimanche 14	10h30	Côtes d'Arey	St Maurice_ND de l'Isle_Pt Evêque
	18h00		ND de Pipet
	18h30		St Théodore
Samedi 20	18h30	Chonas	Ste Blandine
Dimanche 21	10h30	Estrablin	St Maurice_Septème_St François
	18h00		ND de Pipet
	18h30		St Théodore
Jeudi 25	9h00		St Martin
Ascension	10h30	St Mamert_Meyssiez	St Maurice
	18h30		St Théodore
Samedi 27	18h30	Chaumont	St André le Bas
Dimanche 28	10h30	Côtes d'Arey	St Maurice_Pt Evêque
	18h00		ND de Pipet
	18h30		St Théodore
Célébrations JUIN 2017			
Samedi 3	18h30	St Alban de Varèze	
Dimanche 4 Pentecôte	10h30	Estrablin	St Maurice
	18h00		ND de Pipet
	18h30		St Théodore
Samedi 10	17h30		St Maurice
	18h30	Jardin	St André le Bas
Dimanche 11	10h30	Côtes d'Arey	St Maurice_ND de l'Isle_Pt Evêque
	18h00		ND de Pipet
	18h30		St Théodore
Samedi 17	18h30	Reventin	Ste Blandine
Dimanche 18	10h30	Estrablin	St Maurice_Septème_St François
	18h00		ND de Pipet
	18h30		St Théodore
Samedi 24	18h30	Eyzin-Pinet	St André le Bas
Dimanche 25	9h00		St Martin
	10h30	Côtes d'Arey	St Maurice_Pt Evêque
	18h00		ND de Pipet
	18h30		St Théodore

# A VOTRE SERVICE

Je réalise pour vous des prestations de jardinage ( taille , tonte , plantations , débroussaillage , évacuation des déchets verts , ... ) sur Vienne et sa région . Etant en Services à la Personne vous bénéficiez de 50% d'avantage fiscal sur votre facture .

**Vous pouvez me joindre au  
0673536919 et par mail  
[lolo.colombon@free.fr](mailto:lolo.colombon@free.fr) .**



L'Eveil des Sens  
Votre centre bien-être à Moidieu Détourbe  
Vous propose différents ateliers

**Samedi 13 mai de 14h à 17h : atelier sur l'alimentation hypotoxique et revitalisante (recettes et dégustation), animé par Sylvie Blanc naturopathe d'Estrabilin.**

**4 ateliers de 20h à 22h sur la reconnexion à notre sagesse ancestrale et sacrée animés par Marianne Kardasz médium et guérisseuse de Jarcieu :**  
**Vendredi 14 avril : Notre lignée de Femmes.**  
**Vendredi 19 mai : Notre lignée d'Hommes.**  
**Vendredi 16 juin : Nos peurs.**  
**Lundi 17 juillet : Nos Potentiels.**

**Samedi 17 juin de 10h à 18h : Atelier découverte Qi Gong, méditation et permaculture (création d'une butte autofertile). Animé par Philippe Morisson animateur de l'association Semences d'Articulateur de Moidieu Détourbe et Meinya Vemet créatrice des jardins vivants de Saint Geoire en Valdaine.**

**Toute l'année sur RDV : massages bien-être et intuitifs, magnétisme, conseils en fleurs de Bach, soins anti âge, compléments alimentaires, conseils en huiles essentielles , vente de produits bio (huiles essentielles, huiles végétales, hydrolats ....).**

Renseignements et tarifs  
(Détail complet sur nos sites internet)

Fabienne Avignon

06 08 45 98 29

[avignon-fabienne38@orange.fr](mailto:avignon-fabienne38@orange.fr)

<https://www.lebluephoenix.com/>

Laurent Latil

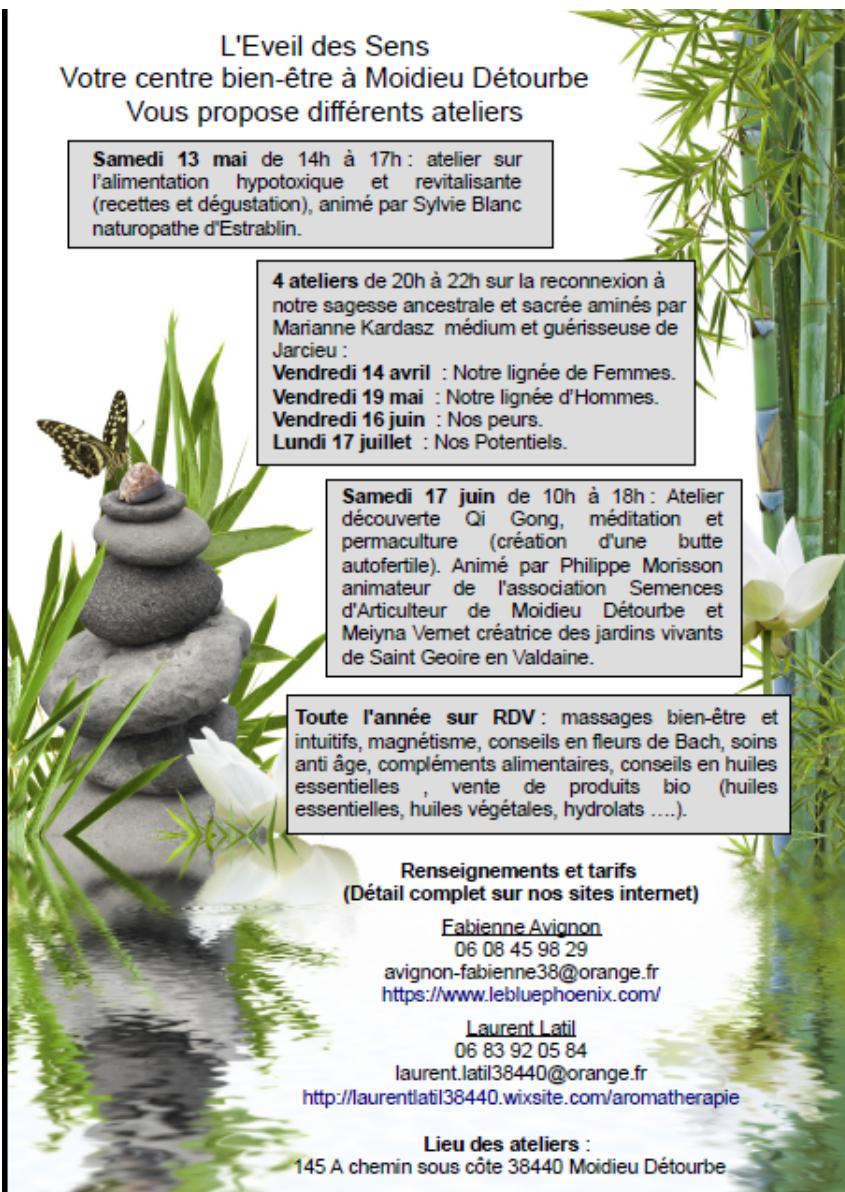
06 83 92 05 84

[laurent.latil38440@orange.fr](mailto:laurent.latil38440@orange.fr)

<http://laurentlatil38440.wixsite.com/aromatherapie>

Lieu des ateliers :

145 A chemin sous côte 38440 Moidieu Détourbe



# MANIFESTATIONS



<b>Jeudi 13 Avril</b>	Réunion après midi	Roses d'automne	Salle des fêtes
<b>Lundi 17 Avril</b>	Thé dansant	Roses d'automne	Salle des fêtes
<b>Jeudi 27 Avril</b>	Réunion après midi	Roses d'automne	Salle des fêtes
<b>Lundi 8 Mai</b>	Thé dansant	Roses d'automne	Salle des fêtes
<b>Jeudi 11 Mai</b>	Réunion après midi	Roses d'automne	Salle des fêtes
<b>Samedi 13 Mai</b>	Soirée latino	Si on donnait	Salle des fêtes
<b>Dimanche 4 Juin</b>	Vide grenier	Sou des écoles	Salle des fêtes
<b>Jeudi 8 Juin</b>	Réunion après midi	Roses d'automne	Salle des fêtes
<b>Dimanche 11 Juin</b>	Théâtre	Le Mascaméléon	Salle des fêtes
<b>Jeudi 22 Juin</b>	Réunion après midi	Roses d'automne	Salle des fêtes
<b>Vendredi 30 Juin</b>	Fête des écoles	Sou des écoles	Salle des fêtes
<b>Samedi 1er Juillet</b>	<b>MOIDI'FETE</b>	Comité des fêtes	Esplanade de la Mairie



**Mardi 2 Mai 2017**  
Drame



**Mardi 6 Juin 2017**  
Film surprise



## CINE D'OR

**1 FILM PAR MOIS  
SEANCES  
LE MARDI  
A  
14 H - 17 H ET 20 H  
CINEMA  
LES AMPHIS  
A  
VIENNE  
3.50 € LA PLACE**

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## MAIRIE DE MOIDIEU-DETOURBE

Tél: 04 74 58 13 01 - Fax: 04 74 58 16 84

Email : contact@moidieu-detourbe.fr

Site : [www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr)

Accueil téléphonique : le matin

Ouverture au public :

Mardi au Jeudi 10 h - 12 h

Vendredi : 10h - 12h et 15h - 18 h

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

## AGENCE POSTALE

TEL : 04 74 58 13 99

Ouverture de

9 h - 12 h

DU MARDI AU SAMEDI

Et

14 h - 17 h

Le MARDI

Fermée le LUNDI

## URBANISME

### Permanences sur RDV

le vendredi de 17 h à 18h

### Prochaines permanences :

7 et 21 Avril 2017

5 et 19 Mai 2017

2 et 16 Juin 2017

Renseignements au secrétariat de  
mairie au 04.74.58.13.01

## FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MAIRIE

Jeudi 11 Mai 2017

et

Vendredi 26 Mai 2017

# COMMUNE SANS PESTICIDE !



Votre commune s'engage à entretenir les espaces publics sans pesticide

